

## Permis concernant la durée du travail octroyés

---

### Permis de travail de nuit (art. 17 LTr)

- 14-001712 / 67642703  
ISS Facility Services AG, 1020 Renens VD  
Nettoyage et dégraissage industriel des installations de ventilation (restaurant, hôtel, industrie) établis sur tout le territoire suisse  
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques  
20 H  
01.12.2013–30.11.2016 (Renouvellement)

### Permis de travail de nuit et du dimanche (art. 17 et 19 LTr)

- 14-001738 / 60699946  
Sontex S.A., 2605 Sonceboz-Sombeval  
Secteurs de la production: CMD et CFA  
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques  
10 H  
23.06.2014–31.10.2014 (Nouveau permis)
- 14-001053 / 8591851  
ANDRITZ HYDRO SA, 1925 Finhaut  
Travaux de réfection des puits blindés (en caverne);  
préparation, transports, mise en place et soudage des sections.  
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques  
50 H  
01.05.2014–30.04.2016 (Nouveau permis)

### Permis de service de piquet (travail de nuit et du dimanche) (art. 14 et 15 OLT 1)

- 14-001390 / 73868910  
Nestlé Operational Services Worldwide SA NOSW Plan Dessus, 1800 Vevey  
Intervention de dépannage pour le centre de gestion du réseau informatique du ISIT  
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques  
44 H  
01.07.2014–30.06.2017 (Renouvellement)
- 14-000829 / 55046727  
Securiton SA, 1205 Genève  
service technique: intervention de dépannage lors de dérangements techniques sur les équipements d'alarmes  
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques et techniques  
300 H  
01.05.2014–30.04.2017 (Renouvellement)

- 14-001709 / 69129515  
Wacker Neuson AG, 1029 Villars-Ste-Croix  
Dépannages et réparations d'urgence des machines et équipements  
de construction sur les chantiers bénéficiant d'un permis de travail de nuit et/ou  
du dimanche du SECO ou d'une autorité cantonale d'exécution dans les cantons  
de FR, GE, JU, NE, VD, VS  
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques  
5 H  
01.09.2014–31.08.2017 (Renouvellement)

**Permis de travail du dimanche et durant les jours fériés (art. 19 et 20a LTr)**

- 14-001291 / 65719866  
COVEDIS S.A., 1010 Lausanne  
Production de sushi (traitement et conditionnement)  
Besoin particulier de consommation  
6 H, 10 F  
01.08.2014–31.07.2017 (Renouvellement)

(H = hommes, F = femmes, J = jeunes gens)

*Voies de droit*

Conformément aux art. 44 ss PA ces décisions peuvent être attaquées devant le Tribunal administratif fédéral, Kreuzackerstrasse 12, Case postale, 9023 Saint-Gall, dans les 30 jours à compter de la présente publication. Le mémoire de recours doit être présenté en deux exemplaires, il indiquera les conclusions, les motifs et les moyens de preuve et porter la signature du recourant ou de son mandataire.

Toute personne ayant qualité pour recourir peut consulter les pièces sur rendez-vous pendant la durée du délai de recours, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie SECO, Conditions de travail, Protection des travailleurs (ABAS), Holzikofenweg 36, 3003 Berne (téléphone 031 322 29 48).

29 juillet 2014

Secrétariat d'Etat à l'économie:  
Direction du travail